

## **Demande de DISPENSE**

NOM : Peretti Prénom : Eloi		
Année / filière : 2A ICL		
L'étudiant dont le statut particulier (art-études, sportif de haut niveau ou entrepreneur) a été reconnu peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières ou UE, dans la limite du nombre d'ECTS attribués au titre de leur statut.  L'étudiant investi dans une activité associative peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières au titre de cet investissement. La demande fait l'objet d'une formalisation préalable, d'un suivi et d'un livrable. Le projet individuel est noté, il ne peut faire l'objet d'un rattrapage. La validation lui attribue, en fonction de la dispense validée par l'école, un maximum de 6 ECTS par an.		
Demande de dispense au titre de :		
Redoublant		
Statut de sportif de haut niveau - nombre d'ECTS maximum indiqué par le SUAPS :5		
□ Valorisation de l'engagement étudiant – indiquer le nombre d'ECTS attribués :		
☐ Statut art-études : maximum 6 ECTS		
□ Statut « entrepreneur » :		
□ Autre :		
MATIERE OU UE (mention néant si aucun	e dispense demandée)	ECTS
Italien S7		1
Italien S8		1
Intégration des technologies		3
	TOTAL EC	<b>T</b> 5
Avis et signature du responsable d'année ou	de filière :	
Avi	s favorable	
Pour accord, signature de l'élève :	Da	ate :22/11/2021

A REMETTRE AU SERVICE SCOLARITE DE L'ECOLE APRES SIGNATURE qui transmettra une copie au SUAPS pour les sportifs haut niveau